

Votre projet, notre soutien

Notre mission est de favoriser et contribuer à l'insertion sociale et l'intégration professionnelle des membres de la communauté.



Contactez- nous

Clientèle emploi et formation Uashat

282, boul. des Montagnais, local #3
Uashat (Qc) G4R 5R2
418 962-0327, poste 5130
emploi.mitshim-shuniau@itum.qc.ca

Clientèle Mitshim Shuniau Uashat

265, boul. des Montagnais
Uashat (Qc) G4R 4L9
418 962-0327, poste 5224
emploi.mitshim-shuniau@itum.qc.ca

Clientèle Mani-utenam (tous les services)

14, rue Innut
Mani-utenam (Qc) G4R 4K2
418 927-3550, poste 5404
emploi.mitshim-shuniau@itum.qc.ca

www.itum.qc.ca



**Emploi, Formation
et Mitshim
Shuniau**

**Services aux
employeurs**



Services de base

- Banque de CV
- Affichage et diffusion d'offres d'emploi
- Stages en milieu de travail
- Aide au recrutement
- Subventions salariales

Programme

- Programmes d'employabilité
- Défi-Étudiant



Contributions

Entreprises privées

Le secteur Emploi et Formation contribuera à 50 % du taux horaire du participant, jusqu'à une contribution maximale du salaire minimum en vigueur + un dollar (1 \$). Les charges sociales et la paie de vacances devront être assumées par le promoteur.

Organismes sans but lucratif

Le secteur Emploi et Formation contribuera à 90 % du taux horaire du participant jusqu'à une contribution maximale du salaire minimum en vigueur + un dollar (1 \$). Les charges sociales et la paie de vacances devront être assumées par le promoteur.

Les contributions du promoteur sont obligatoires et l'horaire de travail doit être de 30 heures par semaine minimum et de 40 heures par semaine maximum ou selon le secteur d'activité.



Durée du projet

Mesure d'employabilité

La durée de la mesure doit être de 17 semaines minimum et de 26 semaines maximum ou de 595 heures à 910 heures maximum.

Mesure d'emploi étudiant

16 semaines maximum

Les heures de travail hebdomadaires doivent être de 30 à 40 heures (à l'exception des domaines d'activités à horaire varié). Exceptionnellement, cette année, les emplois à temps partiel seront acceptés.